COVID-19

Mesures d'urgence / sécurité civile

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

MESURES ADDITIONNELLES DE PRÉVENTION POUR LES STAGIAIRES, RÉSIDENTS ET EXTERNES EN MÉDECINE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES	**18 décembre 2020**
Destinataires :	À tout le personnel, gestionnaires et médecins
Expéditeur(s) :	Josée Peat, chef du service stages et partenariat enseignements - Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) Maryse Massée, chef du service de l'enseignement médical Direction des services professionnels (DSP)
Action à prendre :	Prendre connaissance de l'information

Depuis le début de la pandémie, les recommandations de l'INSPQ et du MSSS sont respectées et appliquées dans tous nos milieux qui accueillent des stagiaires, résidents et externes en médecine.

Le congé des Fêtes implique un temps d'arrêt pour les apprenants. Plusieurs d'entre eux auront une période d'examen en présentiel, retourneront dans leur famille ou œuvreront à titre d'employés dans une des installations du CIUSSS ou dans un autre établissement du réseau de la santé.

Dans le souci d'assurer la sécurité de tous et de limiter la propagation de la COVID-19 tant dans nos installations que dans la communauté, les directions responsables des stages (DRHCAJ et DSP) ont fait le choix de mettre en œuvre les mesures additionnelles de prévention suivantes pour la Période des Fêtes :

1. Tous les apprenants présentement en stage au CIUSSS recevront cette semaine la recommandation de se faire dépister avant la fin de leur stage dans le cadre des dépistages systématiques de l'installation, ou dans un des Centres de dépistage du territoire et de suivre les mesures associées au résultat ;
2. Tous les apprenants qui ont un stage confirmé dans nos installations la semaine du 4 janvier et du 11 janvier 2021 recevront avant leur arrivée en stage la recommandation de se faire dépister dans un des Centres de dépistage du territoire (ou dans une de nos installations si leur stage s'est poursuivi pendant la période des fêtes) et de suivre les mesures associées au résultat avant de se présenter en stage.

Si des informations supplémentaires vous étaient nécessaires, veuillez nous contacter à l'adresse courriel suivante : enseignement.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca

Merci pour votre habituelle collaboration.